

23- Éthique de la paix islamique – Esquisse du projet de recherche

Dirk Ansorge

I. Arrière-plan historique

Au cours des dernières années – très précisément après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 – le rapport entre religion et violence, religion et politique, religion et guerre a fait l'objet de la plus grande attention au niveau scientifique et théologique. Il est important de préciser que toutes les religions sont concernées ; l'islam, mais aussi l'hindouisme, le judaïsme, le christianisme et même le bouddhisme.

En ce qui concerne le christianisme, le rapport entre religion et violence a fréquemment été traité dans le contexte des théories de la « guerre juste ». Saint Augustin, dans l'Antiquité tardive, et pour la première fois dans l'histoire du christianisme, présentait une théorie de la « guerre juste ». Au Moyen-âge, des grands théologiens comme Saint Thomas d'Aquin ont élaboré les idées de Saint Augustin. Au début des Temps modernes, des théologiens Chrétiens comme le Dominicain Francisco de Vitoria et le jésuite Francisco Suarez ont approfondi les théories de la « guerre juste ».

Il faut souligner que ces théories sont bien à distinguer des théories de la « guerre sainte » que l'on trouve dans certaines cultures et religions. Car dans le cadre des théories de la « guerre juste » il ne s'agit pas de justifier la violence militaire par des raisons religieuses ou même de motiver la violence militaire, mais plutôt de l'interpréter d'un point de vue religieux – soit en la justifiant, soit en la critiquant. En particulier, les théories de la « guerre juste » traditionnelles cherchent à identifier la puissance légitime qui peut provoquer une guerre, la cause juste autorisant une guerre et l'intention derrière une guerre. Au vingtième siècle, les théories de la « guerre juste » ont fourni les principes de base qui ont permis d'élaborer plusieurs conventions internationales visant à délimiter des conflits armés, soit dans la phase préliminaire, soit dans le déroulement du conflit.

Actuellement, personne ne peut nier qu'on est confronté au problème du rapport entre religion et violence particulièrement au

sujet de l'islam. C'est pourquoi il est apparu logique de se demander si la théorie de la « guerre juste » existe en Islam également. La réponse est incontestablement oui. Car pendant la période de l'expansion de l'islam, il y avait un grand nombre de savants musulmans qui élaboraient des théories de la « guerre juste ». D'ailleurs, ces théories ressemblent aux théories élaborées par des chrétiens. Elles traitent des sujets capitaux comme la nécessité d'une cause juste pour déclencher une guerre, la manière de la mener et de se comporter et la manière de la terminer.

Particulièrement après la Seconde Guerre mondiale, et au regard de ses conséquences horribles pour l'humanité, des Églises chrétiennes s'efforçaient d'établir des théories d'une « paix juste » comme alternative aux théories de la « guerre juste ». La question de la prévention se substituait à celle d'une « guerre juste ». Quelles conditions – qu'elles soient politiques, sociales, ou économiques, utiles ou bien obligatoires – existent pour prévenir ou éviter une guerre ? Reconnaissant la position clé de la justice pour la paix, les théories de la « paix juste » mettent l'accent sur la liaison entre justice et paix. Elles s'efforcent de présenter des perspectives en vue d'une paix globale – une paix qui est beaucoup plus que l'absence de conflits armés mais qui offre une chance réelle pour toute l'humanité de revendiquer effectivement ses droits fondamentaux à vivre dans des conditions réellement humaines.

II. Base institutionnelle

Devant cet arrière-plan, l'objectif du projet de recherche « Éthique de la Paix Islamique » est de poser des questions de la façon qui suit : est-ce qu'il y a dans le monde islamique des débats en vue d'une éthique de la paix qu'il serait possible comparés à ceux qui existent en occident ? Est-ce qu'il y a des débats qui se consacrent aux affaires de justice et de paix au niveau académique et systématique ? La Faculté de théologie des jésuites à Frankfort et l'*Institut pour la Théologie et la Paix* établi à Hambourg ont décidé d'étudier ensemble le monde islamique pour répondre aux questions de ce type. L'*Institut pour la Théologie et la Paix* est une institution de recherche au service de la pastorale militaire catholique mise en place en 1978 par l'Assemblée des Évêques allemands. Dans le passé l'*Institut* a achevé d'intéressantes études

sur l'histoire des théories de la « guerre juste » dans le cadre du Christianisme et sur le plan des théories de la paix juste.

Le projet de recherche « Éthique de la Paix Islamique » vise à mieux comprendre les débats sur la violence au sein du monde islamique. Soutenu par un chercheur d'origine iranienne qui maîtrise le farsi, le turc et l'arabe, le projet a été lancé en août 2012. Au regard des langues disponibles, l'objectif de recherche est limité aux régions arabe, iranienne, et turque. Il n'analyse donc pas les grandes régions islamiques d'Afrique centrale, d'Asie centrale, ou d'Indonésie, par exemple. Malgré tout, un congrès international organisé à Hambourg en octobre 2015 a réuni des chercheurs du monde entier. Un deuxième congrès a eu lieu à Qom en 2017.

III. Conditions - cadre théoriques

Quelles hypothèses fondent l'arrière-plan théorique des recherches ? Au début du nouveau millénaire, la fin de la guerre froide a démontré la fragilité de la paix au lendemain de la seconde Guerre Mondiale. Après 1989, le monde entier cherchait à trouver son chemin pour établir un nouvel ordre. Particulièrement, le « printemps arabe » et son échec ont démontré les bouleversements politiques et les changements radicaux auxquels le monde doit encore s'attendre. Cependant, et quelles que soient les conditions politiques et économiques, les bouleversements à venir ne se dérouleront de manière relativement pacifique que si nous élaborons une compréhension plus globale et adéquate des cultures et des religions dans le monde entier.

La recherche d'un consensus global en vue de la *dé légitimation* de la violence est une des conditions pour une paix durable. Actuellement, la charte des Nations Unies interdit aux États membres d'exercer la violence (Art. 2, 4). C'est le Conseil de Sécurité qui est seul autorisé à mandater des sanctions (Art. 42) alors qu'un État membre n'est autorisé à exercer la violence que pour l'autodéfense individuelle ou bien collective jusqu'à ce que le Conseil de Sécurité intervienne (Art. 51).

Formellement, à cet égard, il existe (comme conséquence de la signature de la Charte des Nations Unies) une obligation globale en vue de renoncer à la force armée au niveau intergouvernemental. Cependant, on peut se demander si l'on a

accordé suffisamment d'attention aux fondements normatifs de cette obligation. Telles obligations existent dans toutes les traditions culturelles et religieuses du monde – mais elles sont à chaque fois très diversement justifiées. En même temps, le renoncement global à la force armée et violente ne peut fonctionner de manière satisfaisante que s'il existe un consensus général entre les différentes cultures et religions pour savoir quand des actions militaires sont légitimes et quel type de force est justifié ou bien à condamner.

Actuellement il est évident que le monde se trouve bien éloigné d'un consensus en vue de la (dé-)légitimation de certains types de violence. C'est pourquoi ce serait un très grand progrès si l'on arrive à une compréhension mutuelle entre cultures et religions au sujet des questions suivantes : quels *types* de force sont approuvés comme légitimes par les autres religions ? Et *comment* approuvent-elles – ou bien renoncent-elles – à ce type de force ?

IV. Fondements normatifs

À propos des discours éthiques, on peut distinguer entre des « positions normatives finales » et les raisonnements qui les soutiennent. Le terme « position normative finale » signifie un jugement éthique par lequel on caractérise un certain acte humain ou bien un certain comportement politique comme étant permis, conseillé, ou interdit. Cependant, quand on étudie les discours éthiques de la paix, il est beaucoup plus important d'identifier le raisonnement en arrière-plan d'une « position normative finale » que d'identifier la position elle-même.

C'est pourquoi les fondements normatifs sont les objets principaux du projet de recherche. Dans quelle mesure l'analyse descriptive de la réalité, les arguments prescriptifs sur la raison humaine générale, et les références aux sources normatives de l'islam contribuent à la diversité des positions qui peuvent être identifiées dans les débats académiques qui se déroulent dans le monde islamique ? Comment les autorités religieuses, les leaders spirituels, et même les politiciens, se réfèrent aux sources de la tradition islamique ?

Très souvent des prises de position dans le monde islamique semblent être justifiées par le raisonnement suivant : des solutions aux défis éthiques contemporains seront trouvées en relançant un

temps passé, idéalisé et considéré comme normativement toujours valable. Cependant, il est évident qu'il n'y a pas de plan ou de puissant levier dans la tradition islamique en vue de surmonter les défis provenant de la manière contemporaine de conduire des guerres. Comment traiter par exemple des questions comme celles-ci : est-il permis de construire des armes nucléaires ou chimiques et quelles sont les conditions pour leurs utilisations ? La tradition islamique n'offre pas de réponses aux questions concernant la légitimité de construire et d'utiliser des drones armés. Quelles positions les États musulmans doivent-ils adopter face au nouveau phénomène de cyberguerre ?

Le Coran est clairement silencieux à propos des armes nucléaires ou chimiques, des missiles de croisière et d'Internet. C'est pourquoi la tradition islamique doit être mise à jour, de la manière la plus créative et innovante possible. Mais comment cela se déroule dans le monde islamique ? Est-ce possible d'identifier des débats sur ces thèmes et questions similaires dans le monde islamique ? Dans quels media ce débat est-il mené – sur Internet, dans des cercles académiques, parmi des élites politiciennes ? Et finalement : quel raisonnement peut-on identifier à l'intérieur et en l'arrière-plan des divers discours ?

Le projet de recherche vise à reconstruire l'architecture interne des différentes positions dans le monde islamique. Pour cela il est instructif de souligner comment un dialogue entre des positions divergentes à l'intérieur des débats islamiques est possible. Mais pour qu'un dialogue entre des positions divergentes soit possible, il doit aussi procurer des vues communes. En quoi consiste ce discours commun ? Peut-on généraliser ce discours commun afin qu'il serve de base commune entre des positions islamiques et des positions non-islamiques ?

V. Objectifs du projet

Actuellement, le projet de la recherche académique fournit une analyse préliminaire des débats pertinents dans le monde musulman. Son but final est d'identifier les contours des débats sur une éthique de la paix dans le monde musulman particulièrement dans le temps présent. Car dans le passé, la littérature Islamique sur l'éthique de la guerre et de la paix se concentrait principalement

et presque exclusivement sur la tradition du *fiqh* et de la *sharia* (droit, jurisprudence) – et non sur le plan de l'éthique. Cependant, si on regarde les littératures *adab* (miroirs de princes), l'on s'aperçoit d'un bon nombre de traités, en dehors de la littérature juridique, qui s'occupent également des normes du comportement en rapport avec la violence, la paix et la guerre. Au de ce genre, on peut se demander une fois de plus : Quelles-sont les contributions spécifiques de tels traités en lien avec la problématique de la violence ? Quelles ressources et quelles méthodologies sont utilisées ? Quelles-sont les positions prises sur les thèmes abordés dans les divers domaines ? Peut-on identifier une évolution historique de l'engagement de ces domaines à enrayer la violence ?

L'objectif de telles investigations historiques est de fournir des compétences méthodologiques qui rendent capable d'analyser et de discuter des débats contemporains dans le monde islamique sur la violence et sur une éthique de la paix. Finalement, dans un monde de plus en plus fragile et violent, le projet vise à contribuer à fournir une base fiable pour un dialogue interculturel et interreligieux au service de la paix globale.

VI. Littérature (choix) :

- Maurice Borrmans, « L'Islam et la Paix », in : *Islamochristiana* 13 (1987), p. 9-29.
- Michel Legarde, « Violence et Vérité. Étude des textes islamiques », in : *Pontificium Consilium pro Dialogo inter Religiones*. Bulletin n. 81 (1992), p. 282-327.
- Sohail H. Hashmi, “Interpreting the Islamic Ethics of War and Peace”, in: *Islamic Political Ethics: Civil Society, Pluralism, and Conflict*, ed. Sohail H. Hashmi, Princeton 2002: Princeton University Press, p. 194-216.
- İbrahim Kalın, “Islam and Peace. A Survey of the Sources of Peace in the Islamic Tradition”, in: *Crescent and Dove. Peace and Conflict Resolution in Islam*, ed. par Qamar-ul Huda, Washington D.C. 2010: United States Institute of Peace, p. 3-37.

- Dirk Ansorge, “Friedensethik im islamischen Kontext“, in: Ines-Jacqueline Werkner / Klaus Ebeling (Ed.), *Handbuch Friedensethik*, Wiesbaden 2017: Springer VS, p. 583-604.

Présentation du projet sur Internet (en allemand) :

<http://www.sankt-georgen.de/hochschule/friedensethik>

<https://ithf.de/forschung/aktuelle-problemfelder/islamische-friedensethik/>